Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 035-213503204-20260320-26_15-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-UNIAC

SÉANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Uniac, dûment convoqué, s'est réuni en salle du conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Marc DEBERLES, doyen de la séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de convocation : 16 mars 2026
Date d'affichage de la convocation : 16 mars 2026

Présents : Hervé LESNÉ, Laëtitia MAZURE, Pierre VITRE, Aurélie BEAUTRAIS, Marc DEBERLES, Aurélie GERARD, Jean-François DELYS, Florie TOXE GUICHARD, Cédric GRASLAND, Morgane GERARD, Jérôme LE MASSON, Christelle LAMOUR, Karine PASSILLY, Alexis BOUCHARD, Lenaïg LE BAIL
Secrétaire : Laëtitia MAZURE

26.15 ADMINISTRATION GENERALE
Approbation du procès-verbal de la séance du 03 mars 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29

Vu le projet de procès-verbal du conseil municipal du 03 mars 2026

Considérant que les séances publiques du conseil municipal donnent lieu à l'établissement d'un procès-verbal ayant pour objet d'établir et de conserver la mémoire du déroulement de la séance

Considérant que le procès-verbal est soumis à l'approbation des élus présents lors de la séance, après prise en compte éventuelle de leurs remarques

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 03 mars 2026, les membres du conseil ont :

Donné leur approbation : 5 voix
Se sont abstenus : 10 voix

Le procès-verbal sera publié sous forme électronique sur le site internet de la ville de Saint-Uniac, et un exemplaire papier sera tenu à la disposition du public au secrétariat général de la mairie.

Certifié exécutoire
Signé électroniquement

Le Maire
Hervé LESNÉ